

# éditorial

## Gérer la douleur opératoire, un enjeu de bonnes pratiques pour le vétérinaire et l'éleveur du 21<sup>e</sup> siècle ...

**E**n médecine humaine, le soulagement de la douleur est reconnu comme un droit fondamental du malade depuis la loi du 4 mars 2002. Le Code de la santé publique précise que "toute personne a le droit de recevoir des soins visant à soulager sa douleur. Celle-ci doit être en toute circonstance prévenue, évaluée, prise en compte et traitée". Une prise en charge efficace de la douleur est importante durant tout acte chirurgical mais aussi après, pour permettre une meilleure récupération (en termes d'appétit, de facilité de mobilisation ou autre) et pour limiter la survenue de douleur chronique. Ainsi, la gestion de la douleur opératoire chez l'homme recourt de plus en plus à une approche multimodale combinant différentes techniques (traitements médicaux à base d'agents anti-inflammatoires non stéroïdiens ou d'opioïdes, techniques d'anesthésie locale, loco-régionale, voire générale, thérapies physiques, hypnose, ...) afin d'obtenir une analgésie efficace tout en limitant les doses et les effets secondaires de certains traitements.

**En médecine vétérinaire, le contrôle de la douleur doit aussi être une préoccupation majeure du vétérinaire**, en raison d'une sensibilité croissante de la société à la douleur animale et, surtout, d'une reconnaissance légale des animaux comme des "êtres sensibles", comme le rappelait Xavier Berthelot dans son éditorial sur la prise en charge de la douleur dans un numéro précédent\* du **NOUVEAU PRATICIEN VÉTÉRINAIRE élevages et santé**. Certains actes couramment réalisés en élevage comme l'écornage des veaux, la castration des veaux ou des porcelets, et la caudectomie des agneaux sont scientifiquement reconnus comme douloureux et commencent à être identifiés comme tel par la société, comme en témoigne la pétition lancée pour l'arrêt de la "castration à vif" des porcelets. Même si un consensus existe sur la nécessité de gérer la douleur chirurgicale dans le cadre de la bien-traitance animale, son application en pratique dans un contexte d'élevage n'est pas aisée.

**L'arsenal thérapeutique utilisable chez des animaux dont les produits (viande et lait) sont destinés à la consommation humaine est en effet assez limité pour un vétérinaire en France.** Toutefois, différents protocoles analgésiques peuvent être mis en œuvre selon la zone d'intervention (flanc, tête, membre, ...) comme le décrivent Nicolas Masset et Vincent Herry. Par ailleurs, comme certains actes chirurgicaux chez les jeunes animaux peuvent être effectués, selon le Code rural, par les éleveurs eux-mêmes, ils ne sont pas toujours réalisés sous analgésie, malgré les recommandations du Conseil de l'Europe. L'écornage des veaux commence à l'être par formation des éleveurs. Ainsi, une gestion multimodale de la douleur peut être employée chez les ruminants et les porcs dans diverses pratiques zootechniques courantes comme le montrent, respectivement, Béatrice Mounaix et ses collègues lors d'écornage des veaux, Xavier Berthelot, ainsi que Marion Faure, Denys Durand, Alice de Boyer des Roches et coll lors de castration et de caudectomie des ovins, et Armelle Prunier et Michel Bonneau lors de castration des porcelets.

Le vétérinaire doit donc promouvoir la maîtrise de la douleur lors d'acte chirurgical (quelle qu'en soit sa nature) chez les animaux d'élevage, même si l'éleveur y oppose des contraintes de travail et de rentabilité, d'autant plus que le coût de l'analgésie n'est finalement pas associé à des pertes économiques, mais plutôt à un gain du fait d'une meilleure récupération et d'une meilleure productivité des animaux traités.

Les connaissances sur la douleur chez les animaux d'élevage évoluant actuellement, ce second dossier du **NOUVEAU PRATICIEN VÉTÉRINAIRE élevages et santé** offre l'opportunité aux vétérinaires d'employer de meilleures pratiques analgésiques dans le cadre de la prise en charge de la douleur chirurgicale et d'encourager les éleveurs à les adopter.

**NOTE** \* LE NOUVEAU PRATICIEN VÉTÉRINAIRE élevages et santé N°41.



**Bérangère Ravary-Plumioën**

DMV, PhD, Dipl ECBHM  
Pathologie des Animaux  
de Production et Service  
Hospitalisation Grands Animaux  
École nationale vétérinaire d'Alfort  
7, avenue du Général de Gaulle  
94700 Maisons Alfort

pour en savoir plus

→ **Dossier** : Prise en charge de la douleur

Aude Ferran, Anne Relun,  
Guillaume Belbis, Xavier Berthelot  
et coll



disponible  
sur [www.neva.fr](http://www.neva.fr)



Crédit Formation Continue :  
0,05 CFC par article